

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion..... 10 centins par ligne.
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne.
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal.
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Promière réunion du Comité de l'agriculture de l'Assemblée Législative de Québec.—Encouragements les vocations agricoles dans notre pays ; l'Hon. M. H. G. Joly et M. Elisée Beaudet marchand de Québec, nous en donnent l'exemple ; judicieuses considérations de M. l'écrivain du *Currier du Canada*, à ce sujet.—Conférence de M. J.-C. Chappis : sujet : "Exploitation de nos richesses forestières."—Convention de la Société des laitiers d'Ontario-Est, à Brockville.

Causerie Agricole : Plantation des arbres fruitiers, ses avantages.—Epoque de la plantation des arbres fruitiers.—Choix et préparation du terrain.—Choix des arbres.—Déplantation des arbres.—La mise en place des arbres.

Correspondances : Délibérations du Congrès agricole comprenant les Cercles agricoles de St-Aubert, St-Eugène, St-Pamphile et Ste-Perpétue.

Sujets divers : Le blé d'inde comme nourriture des poules.

Choses et autres : Compagnie manufacturière d'engrais artificiels ; discours de M. Faucher de Saint-Maurice, député de Bellechasse, prononcé à une séance de l'Assemblée Législative, à l'occasion de cette importante exploitation.—M. Octave Lambert, ancien élève de l'école d'agriculture de Ste-Anne, a vendu sa ferme pour la somme de \$20,000.—Conserver la vitalité des graines de semence.

Recettes : Maudire de glacer un gâteau.—Conservation du gibier.

Spéculation hasardeuse.—Au moment de mettre sous presse, nous recevons une lettre d'un de nos abonnés occupant une haute position dans le commerce. Pour l'information de nos lecteurs, nous publions l'extrait suivant de cette lettre : "La Gazette des Campagnes prévient avec raison les capitalistes et les cultivateurs de se mêler de la maison Kendall & Co., de Chicago. J'ai reçu une dépêche aujourd'hui (13 février) de Chicago, me disant que la boutique Kendall, Club 13, n'existait plus. L'argent des habitants de votre comté est perdu complètement."

Déliez-vous, lecteurs, de ces annonces qui vous promettent une fortune sur l'envoi de \$10 à \$1,000, car vous n'auriez qu'à regretter le placement de votre argent entre les mains de spéculateurs sans responsabilité et qui vous sont inconnus.

REVUE DE LA SEMAINE

Le comité d'agriculture à l'Assemblée Législative.—Le correspondant parlementaire de la *Minerve* écrit à ce journal ce qui suit, en date du 6 février :

Le comité d'agriculture a siégé aujourd'hui pour la première fois. Tous les députés qui sont cultivateurs ou font partie et parmi les hommes de professions on remarque MM Lynch, Joly, Trudell et Nantel. On paraît décidé dans ce comité à faire les choses sérieusement et à entrer énergiquement dans la voie des réformes agricoles.

L'honorable M. Lynch a dit que le grand agronome de Rougemont, M. Wakefield, offrait sa ferme au gouvernement pour en faire une ferme modèle. L'établissement pourrait recevoir vingt élèves et coûterait \$6,000 par année.

On a fait lecture du rapport du président du Conseil d'agriculture, lequel est très important et sera bientôt imprimé et distribué au députés. Il contient, entre autres choses, l'idée de tenir des expositions régionales (c'est-à-dire de plusieurs comtés) au lieu des expositions de comté. Il traite aussi la question de l'exportation des bestiaux et celle de l'élevage des animaux des races les plus pures, la race des animaux canadiens étant mise au rang des meilleures races. Joins que les agronomes qui font partie de ce comité se prononcent fortement en faveur de cette race d'animaux et soutiennent que pour nous c'est la meilleure.

M. Casavant est au nombre de ces agronomes, ainsi que M. Deschêno et M. Gauthier. Le même rapport constate qu'il y a déjà chez nous 280 fromageries et beurrieres combinées, et on suggère la nomination d'un inspecteur des beurrieres et fromageries.

On propose aussi qu'il y ait des concours de labours régionaux pour Québec, Trois Rivières et Montréal, qui coûteraient en tout \$2,000. C'est une bonne idée, et qui aurait de bons résultats. On incline aussi à

recommander la distribution de diplômes et de médailles, au lieu de prix ou argent.

Encourageons les vocations agricoles.—Nous signalons avec plaisir la bonne nouvelle que M. l'écrivain du *Courrier du Canada* vient de nous donner dans le numéro du 8 février de ce journal: c'est qu'en haut lieu on tient la vocation agricole en grande estime. Nous voyons par là que les hommes qui ont à cœur le bien de leur pays, et qui comprennent que l'avenir de l'agriculture est perdu si l'on ne met la main à l'œuvre, n'hésitent pas à faire de leurs enfants des agriculteurs. Nous voyons par ces exemples qui nous sont donnés, que nous nous éloignons sensiblement du temps où l'on croyait que faire de l'agriculture c'était dégénérer, c'était descendre au troisième ou quatrième rang dans la société. Le temps est venu où la jeunesse d'élite ne rougit pas de mettre son instruction, sa fortune et son intelligence au service de l'agriculture.

Voici ce que publie le *Courrier du Canada*, numéro 8 février courant :

De toutes les bonnes nouvelles qui nous arrivent, aucune ne nous fait plus de plaisir que celle qui nous apprend que M. George Beaudet, fils de notre estimable concitoyen M. Elisée Beaudet, a l'intention de s'établir comme agriculteur dans la paroisse de Lotbinière.

Cette fois l'exemple part de haut, et nous ne doutons aucunement qu'il produira de bons effets.

M. G. Beaudet aurait pu, s'il l'eût voulu, embrasser n'importe quelle profession libérale, ou le commerce, et cela avec de très grands avantages, se trouvant à hériter d'une fort jolie fortune, et possédant à un haut degré les qualités qui contribuent à assurer le succès.

Cependant, avec un sens pratique vraiment digne d'éloges, il a préféré le certain à l'incertain, la vie paisible, indépendante et rémunérative des champs à l'existence tourmentée, et souvent remplie de déceptions, des professions libérales.

M. Beaudet est un jeune homme de 20 à 21 ans. Après avoir étudié à l'école d'agriculture de Ste-Anne pendant quelque temps et durant deux ans au Collège d'Agriculture de Guelph, Ontario, et avoir fait un voyage en Europe, il s'est mis à gages chez quelques fermiers d'Ontario afin de se perfectionner dans la culture, et il doit au printemps revenir et prendre possession de la ferme que son père lui a acquise dans la paroisse de Lotbinière.

On nous informe de même, qu'un des fils de l'Hon. M. Joly doit aussi s'établir à Lotbinière, dès que les études préparatoires qu'il fait actuellement au Collège de Guelph seront terminées.

Espérons que l'exemple de ces deux jeunes gens fera disparaître certains préjugés, entraînera de nombreux imitateurs et fera réfléchir les pères de familles, surtout ceux de la campagne, avant d'établir leurs enfants.

En effet, combien parmi ces derniers, croient que les professions libérales et les emplois du gouvernement sont l'idéal du bonheur qu'ils puissent rêver pour leurs fils, et qui dépensent de fortes sommes d'argent pour les faire arriver à ce point de mire de leurs aspirations. Ils ne s'inquiètent nullement des conséquences regrettables qui peuvent en résulter; ils ne songent nullement à cette série d'épreuves et de déceptions qu'un si grand nombre de ces jeunes gens subissent, pendant de longues années, avant de parvenir à se créer une existence aisée, si toutefois ils réussissent.

Combien il aurait été facile d'établir ces mêmes jeunes gens avec une partie de l'argent ainsi dépensé pour leurs longues études de collège et d'université, sur des terres fertiles qui leur auraient donné des profits immédiats.

Ils auraient ainsi assuré le bien-être et le bonheur de leurs enfants, sans compter les avantages que le pays en retirerait. Nos campagnes seraient aujourd'hui plus peuplées et autrement plus prospères qu'elles ne le sont, et nous ne compterions pas tant de nos compatriotes aux Etats-Unis.

Il faut bien se convaincre que l'agriculture est la base de la richesse et de la prospérité d'un pays. Quand elle est négligée,

le commerce et l'industrie des villes s'en ressentent à cause des déplacements, des émigrations vers des contrées meilleures.

Hâtons-nous pourtant de le dire: un progrès notable et des plus encourageants s'est fait sentir ces dernières années dans nos campagnes, des innovations pratiques ont eu lieu, et l'agriculture est plus en honneur. Pourquoi en serait-il autrement chez nous qu'ailleurs? Ne voyons nous pas des fils des plus grandes familles de France se livrer à la culture de leurs terres, et de jeunes Anglais de distinction s'emparer du sol dans le Nord-Ouest?

Quant à nous, jamais nous n'avons laissé passer l'occasion de favoriser le progrès de l'agriculture. Nous avons travaillé de toutes nos forces à propager les connaissances agricoles et à faire apprécier l'état du cultivateur. Il y a peu de paroisses qui ne possèdent maintenant leur cercle agricole, qui supplée si efficacement à ce manque d'institutions où nos populations peuvent acquérir des connaissances pratiques et intelligentes en agriculture et en industrie, et lutter avantageusement avec les autres provinces.

Nous avons pleine confiance que l'essor donné à l'agriculture continuera son œuvre; que le gouvernement en fera sa principale étude, et ne négligera aucun moyen de lui venir en aide.

Conservation de nos richesses forestières.—Le *Courrier du Canada* informe que M. J. C. Chapais, collaborateur au *Journal d'agriculture illustré*, a donné une conférence sur la sylviculture, devant le Cercle catholique de Québec, le 7 février courant.

M. Chapais, en traitant de la conservation des forêts, a indiqué les devoirs des marchands de bois, des colons et des touristes qui, dans une commune entente, doivent se donner la main pour conserver nos richesses forestières.

En traitant de la réparation des forêts, M. Chapais a surtout insisté sur le fait qu'il faut empêcher les animaux de pâturer sous bois. Il a recommandé de ne couper que le bois parvenu à maturité, et de tailler les arbres endommagés par la neige, le vent, et de briser les clairières qui se rencontrent souvent, qui sont les portes par où pénètre le désert. Il a cité l'exemple de la Société d'horticulture du comté de l'Islet qui a offert des primes pour la réparation et le reboisement des forêts, et propose que cet exemple soit imité par le Gouvernement, les sociétés d'agriculture et d'horticulture et les cercles agricoles.

Le travail de M. Chapais, nous dit le *Courrier du Canada*, est rempli de renseignements précieux propres à éveiller l'attention du public et à la fixer sur un sujet de première importance: celui de la conservation de nos forêts là où elles existent, de leur réparation là où elles sont en danger de disparaître, et de leur création dans les régions complètement déboisées.

Industrie laitière.—La convention de la société des laitiers d'Ontario est s'est tenue à Brockville, le 31 janvier et le 1er février.

Cette société avait retenu les services de spécialistes éminents. L'honorable M. Harris Lewis, d'Herkimer county, le professeur Wetherell, de Boston, M. Robert MacAdams, de Rome N. Y., M. Harris Lewis, instructeur de fromagerie, le professeur W. Brown, de l'école d'agriculture de Guelph, Ont., et plusieurs autres étaient présents.

Plusieurs des questions qui intéressent l'industrie laitière ont été traitées d'une manière remarquable. Le travail de M. Harris sur la fabrication du fromage était très complet. Nous croyons savoir que ce travail sera publié dans le rapport de la société d'industrie laitière de notre province. Ce rapport sera livré au public dans quelques semaines.

12
15
18

Nous empruntons au *Courrier de St Hyacinthe* les détails suivants quant aux délibérations de cette convention :

Le professeur Brown, de l'école du gouvernement de Guelph, a parlé des races laitières au point de vue de la laiterie. Le discours de M Brown a été très remarqué par nos compatriotes de Québec. M. Brown qui était présent à l'as-emblée a étudié consciencieusement les races importées dans notre pays, races représentées sur la ferme école de Guelph par de magnifiques échantillons de Durham, de Galloway, de Devon, d'H. reford, d'Ayrshire et de Jersey. M. Brown recommande parmi ces races, les Durham pour l'engraissement, les Ayrshire pour la fromagerie, et les Jersey pour la beurrerie. Mais il ne s'arrête pas là. Voici en propres termes une opinion de M. Brown qui confirme les idées émises par un certain nombre de nos agriculteurs en vue :

..... " Vous ne devez pas vous attendre à ce qu'un court séjour de huit ans au milieu de vous m'ait fait perdre l'engouement de mes compatriotes pour les pur-sang. En dépit de ces souvenirs de la mère patrie, je dois vous déclarer franchement que je ne comprends pas pourquoi vous faites tant de dépenses pour vous procurer du pur-sang dans les races laitières, quand vous avez à vos portes la meilleure laitière que l'on puisse désirer comme qualités réunies : la vache canadienne. "

M. Brown entend par vache canadienne celle qui se trouve communément dans nos campagnes et à laquelle on ne connaît pas de parenté immédiate avec les races du jour.

La vache canadienne de la province de Québec ne le cède en rien à sa congénère d'Ontario. Acclimatée au pays, elle est éminemment propre à la laiterie. Un croisement judicieux avec les Ayrshires, pour la fromagerie, et avec les Jersey, pour la beurrerie, et un traitement soigné, peuvent faire de notre vache canadienne une race que l'étranger nous envie.

Nos lecteurs liront avec intérêt un tableau que le professeur Brown avait affiché dans la salle où s'est tenue la convention. Disons en passant que la manière de lecturer de cet homme éminent est très pratique. Cinq ou six tableaux de grandes dimensions, visibles dans tous les détails à cinquante pieds de distance, permettaient aux assistants de suivre pas à pas les données du professeur sans aucun effort de mémoire.

Ce tableau est rédigé et calculé d'après les observations faites à Guelph sur le bétail de la ferme.

Si nous ajoutons à ce tableau le poids moyen des différentes races, l'on se convaincra que le professeur Brown ne pouvait tirer une autre conclusion que celle qu'il a donnée.

D'après des renseignements que nous a fournis un spécialiste, nous donnons le poids moyen de quelques-unes des races que renferme le tableau (animal tué) :

Durham	900 à 1100 livres.
Devon	450 à 700 "
Ayrshire	550 à 800 "
Jersey	350 à 450 "

Cette considération du poids de l'animal a beaucoup d'importance, car si d'une laitière qui ne pèse (poids mort) que 400 livres, on tire, à peu de chose près, le même profit que d'une vache qui pèse 600 ou 700, il

va beaucoup mieux employer l'animal dont l'entretien nous coûte 15 ou 20 p. c. meilleur marché.

Un dernier mot.—Qu'on ne se méprenne pas sur le sens des paroles du professeur Brown. Il s'agit d'animaux de première classe dans tous ses calculs. Et il faut avouer que les animaux de qualité inférieure sont en trop grand nombre chez nous, faute de soins et par suite de l'insouciance qui caractérise une certaine classe de nos cultivateurs.

RACES		Saison du lait. Jours.	Quantité de livres.	Poids spécifique.	Beurre par 100 lbs de lait.	Beurre par 100 lbs de crème.	Fromage par 100 lbs de lait.	Valeur de lait par saison.	Valeur de crème par saison.	Valeur de beurre par saison.	Valeur de fromage p. saison.
Shorthorn (Durham) ..	croisement.	170 2550	97	44	—	12	19	11	22	30	
" "	croisement.	220 3960	106	24	—	11	30	10	18	42	
Alberdeen poll.....	croisement.	170 2380	111	34	—	14	18	74	16	27	
" "	croisement.	190 2340	109	—	—	14	23	94	11	26	
Hereford.....	croisement.	180 3040	97	2	50	7	17	54	11	26	
" "	croisement.	200 3570	106	24	40	14	27	54	18	26	
Devon.....	croisement.	200 2800	113	34	—	16	21	14	19	45	
Galloway.....	croisement.	190 2470	105	—	—	14	21	14	11	23	
Ayrshire.....	croisement.	210 5250	101	34	—	14	39	8	35	58	
" "	croisement.	920 4400	102	—	—	14	33	21	—	—	
Jersey.....	croisement.	200 2500	103	—	—	—	19	71	—	—	
Canadienne.....	croisement.	240 4800	95	—	—	14	36	19	—	29	
										54	

On remarquera dans la colonne qu'indique le produit de Jersey, \$71 pour valeur de la crème d'une saison. Ce chiffre surprend un peu, il faut le dire. Tout ce que nous pouvons dire en réponse, c'est qu'à la convention, nous avons vu, dans des burettes graduées, du lait de Jersey de Guelph indiquant 34 p. o. de crème, pendant que le plus haut chiffre marqué, dans une série d'une dizaine d'autres burettes, ne dépassait pas 13 p. c. Ces échantillons de lait avaient tous été apportés par le professeur Brown.

CAUSERIE AGRICOLE

PLANTATION DES ARBRES FRUITIERS.

La semaine dernière, nous lisons dans le *Constitutionnel*, publié aux Trois-Rivières, ce qui suit :

" Nous avons souvent remarqué que la culture des arbres fruitiers était considérablement négligée dans le district des Trois-Rivières, et cependant que les beaux revenus le cultivateur ne pourrait il pas se ménager ici en donnant plus d'attention que par le passé à ce genre d'exploitation sur sa ferme.

" Il est à notre connaissance personnelle que des fermiers, dans le district de Québec, par exemple, sans en faire une spécialité, s'assurent tous les ans un revenu de \$800 à \$1,000, seulement avec les fruits qu'ils transportent au marché, et cela sans un travail exagéré.

" Nous ne pouvons trop engager nos cultivateurs à consacrer quelques jours à cette exploitation avantageuse.

" Le cultivateur doit avant tout viser au bon choix dans l'achat de ses plants. Il ne manque pas dans notre province des pépiniéristes consciencieux auxquels l'acheteur peut s'adresser en toute garantie. Nous lui signalerons spécialement M. Aug. Dupuis, du Village de St Roch des Aulnais, qui, jusqu'à ce jour, a donné pleine et entière satisfaction au public."

Nul doute que la culture des arbres fruitiers a pris une grande extension. Cependant nous aurons que le succès n'est pas aussi grand que nous aurions droit de l'espérer, uniquement parce qu'on n'apporte pas à cette culture tout le soin désirable et l'attention qu'elle mérite. Nous donnons ici quelques renseignements pratiques qui pourront être utiles aux cultivateurs.

Quoique les fruits ne soient pas l'une des parties essentielles de l'alimentation de l'homme, cependant ils jouent un rôle qui n'est pas sans importance. Dans une juste mesure ils sont utiles à tout le monde et, de nos jours, ils sont devenus l'objet d'un commerce lucratif et qui prendra plus d'extension à mesure que les bonnes variétés se répandront davantage.

La culture des arbres fruitiers ne mérite donc pas le dédain à peu près général que lui vouent les cultivateurs. C'est donc à bon droit que les sociétés d'horticulture s'appliquent, d'une manière sérieuse à l'étude des différentes espèces pouvant convenir à notre climat, à notre sol. Nos pépiniéristes Canadiens, de leur côté, se livrent à de nombreuses expériences afin d'offrir aux cultivateurs des arbres pouvant leur offrir les meilleurs résultats, tant par leur rusticité que par l'abondance de leurs fruits. Malgré ce travail de plusieurs années, malgré que l'on soit suffisamment arrêté sur les variétés d'arbres fruitiers qui conviennent à notre pays, la plupart des cultivateurs qui se sont livrés à la culture des arbres fruitiers, ne peuvent se flatter d'un grand succès. Dans cette exploitation lucrative de la culture des arbres fruitiers, il faut que chacun y mette sa part de contribution. Quand un cultivateur désire établir un verger, il faut qu'il connaisse quels sont les soins à donner aux différents arbres qu'il doit cultiver, il faut qu'il soit au fait des différents travaux que réclame la plantation, avant d'accuser les pépiniéristes de son insuccès.

Epoque de la plantation.—On peut planter depuis la chute des feuilles jusqu'au moment où la sève va se remettre en mouvement. L'époque la plus favorable pour les plantations est l'automne, surtout si elles sont faites avant les gelées. Les arbres mis en place à cette époque poussent avec plus de vigueur que ceux plantés au printemps. Ils travaillent, immédiatement à réparer les blessures faites à leurs racines; il se forme sur les bords des plaies, des bourrelets de tissu cellulaire, d'où sortira un peu plus tard le nouveau chevelu, et ils auront déjà pris la terre au réveil de la végétation, et quand viendront les premières cha-

leurs du printemps, les nouvelles spongioles seront déjà en état de romplace les liquides enlevés par l'évaporation.

La plantation au printemps n'est préférable que pour les terrains très-argileux, froids et humides, et ceux sujets à être submergés pendant l'hiver; les racines blessées, exposées pendant plusieurs mois à l'action d'une humidité surabondante, pourraient fort bien se pourrir et communiquer la pourriture aux parties saines. Ainsi donc, on doit planter à l'automne dans les terrains sains; dans le cas contraire, on ne doit planter qu'au printemps.

Choix et préparation du terrain.—Si l'on a à sa disposition le choix du terrain, on établira le verger de préférence sur un sol fertile, de moyenne consistance, ni trop sec, ni trop humide.

En général les pommiers sont plus difficiles sur la qualité du sol que les arbres à fruits à noyau. Ils veulent une terre plus profonde et plus riche. Il convient de sonder le terrain en place, afin d'en connaître la composition, ainsi que l'épaisseur de la couche végétale et l'état du sous-sol. Cette épaisseur sera suffisante pour la prospérité si elle a un pied et demi à deux pieds, pourvu que le sol soit perméable; dans le cas contraire, elle devra avoir au moins trois pieds. Quelque soit la nature du sol, il est convenable de faire de bonnes fosses, afin que les jeunes racines puissent s'étendre à volonté, soit trois pieds cubes dans les sols riches, et deux pieds de largeur sur à peu près deux pieds de profondeur dans les sols pauvres et humides.

Vous commencerez par mettre la terre la meilleure de la fosse sur l'un des bords, vous amènerez une brouette de bon compost ou du terreau près de chaque fosse. Ce compost sera excellent s'il contient du fumier, des gazons pourris, un peu de chaux, des démolitions de murs, des curures de fossés, etc., bien consommés et mêlés ensemble, et vous abandonnez le tout aux influences atmosphériques jusqu'au moment de la plantation.

Choix des arbres.—Si vous n'avez aucune connaissance sur la culture des arbres fruitiers, tant pour le choix des variétés que pour le placement des arbres aux diverses expositions, renseignez vous auprès d'un pépiniériste auquel vous aurez confiance, ce sera un grand pas de fait.

Plantez des arbres sains, bien portants, ne présentant aucun signe de faiblesse. N'essayez pas à acheter des arbres de plusieurs années de végétation, dans le but d'obtenir des fruits plus tôt, parce plus les arbres seront jeunes, plus leur transplantation sera facile et leur reprise assurée. Rejetez impitoyablement les jeunes arbres tout chargés de boutons à fruits, signe évident d'une décrépitude anticipée et qui ne vaudront jamais rien.

Certains amateurs vous diront qu'un arbre, sortant d'une pépinière où le terrain de première qualité et fortement fumé lui aurait fait prendre un grand accroissement, résistera moins bien, transporté dans un terrain inférieur, que s'il avait été élevé dans un sol à peu près de même nature.

D'autres sont d'avis qu'un jeune arbre sortant d'un sol riche l'atmosphère plus avantageusement contre la mauvaise qualité d'un terrain auquel on le destine, attendu que les arbres bien venants ont des racines

beaucoup plus absorbantes, des canaux séveux plus dilatés, un système ligneux mieux constitué que ceux qui sont faibles, quoique bien portants, et par conséquent ils peuvent mieux résister.

En attendant que l'expérience nous confirme encore davantage sur ce point, on devra planter de préférence des arbres dans un terrain qui tient le milieu entre le bon et le mauvais.

Déplantation des arbres.—Cette opération délicate qui consiste à enlever les jeunes arbres destinés à la plantation de la place qu'ils occupent, ne doit être confiée qu'à des mains exercées; la plupart du temps elle est fort mal conduite: le pied est à peine dégagé d'une petite partie de terre, que l'arbre est tiré en tous sens et que les racines qui résistent sont coupées à coups de bêche ou brisées, ni plus ni moins que si c'était des organes inutiles. Cette manière de procéder, à proprement parler, s'appelle *arracher*; ce mot ne s'applique qu'aux arbres que l'on veut jeter au feu; quant aux autres arbres, il faut les *déplanter*.

Pour bien déplanter un jeune arbre, il faut d'abord ôter avec précaution autant de terre qu'il est nécessaire pour dégager et conserver la plus grande quantité de racines possible, car c'est principalement par les extrémités radiculaires ou chevelu que les plantes puisent dans le sein de la terre les éléments nécessaires à leur subsistance; or plus vous briserez de ces racines, plus vous diminuerez les organes qui les nourrissent; et comme le développement des branches est proportionné à celui des racines, il s'ensuit que chez les arbres ainsi mutilés les parties aériennes ne sont plus qu'incomplètement alimentées. De là, suivant le caractère et le nombre des lésions, un état de malaise, de souffrance, qui persiste plus ou moins longtemps et qui entraîne souvent une mauvaise reprise et même la mort des arbres.

Lorsque l'arbre sera déplanté, vous supprimerez les parties des racines déchirées ou meurtries, et substituerez par là, aux plaies de la bêche, des coupes bien nettes et faciles à se cicatriser; quant aux radicelles, elles seront soigneusement conservées; cette suppression se fera à la serpette, vous taillerez des racines en dessous de manière que la plaie repose directement sur la terre dont le contact favorise la cicatrisation; vous ferez vos tailles en biseau allongé, vous obtiendrez par là un plus grand nombre de nouvelles radicelles.

Nous venons de dire que le développement des parties aériennes est proportionné à celui des radicelles, qu'il existe par conséquent, entre les parties, un équilibre qui ne peut jamais être rompu sans préjudice pour la santé du végétal; il devient donc nécessaire, lors de la déplantation, de retrancher aussi une quantité de bois proportionnée au nombre des racines cassées; ce retranchement ne doit jamais, dans tous les cas, porter que sur une partie du bois de l'année, comme, par exemple, deux ou trois rameaux inutiles à la charpente ou tout simplement deux à deux pouces et demi du bois à l'extrémité de trois ou quatre rameaux. De cette manière l'équilibre sera rétabli entre les branches et les racines.

On doit apporter le plus grand soin dans cette opération, qui constitue l'*habillage*, surtout pour les racines, car il arrive souvent que des parties meurtries,

au lieu de se cicatriser, se chancrent, l'arbre devient languissant et finit par périr.

La mise en place des arbres.—Lorsque vous serez prêts pour planter, vous commencerez par placer au fond des fosses un bon lit de plâtras, mêlés de pierres si vous avez affaire à des sols humides; dans les terres saines, cette mesure n'est pas d'urgence, puis vous mettrez par dessus une bonne épaisseur de terre que vous ferez en mélangeant le compost, la terre de la couche arable et un peu de terre vierge ensemble. Vous en mettrez assez pour qu'elle s'élève à deux pouces au dessus de niveau que doivent définitivement occuper les racines, le tassement devant plus tard les ramener à ce niveau.

Nous devons dire, ici, que la température du sol exerce une très grande influence sur la végétation en général et particulièrement sur les arbres fruitiers, qui ne deviennent fertiles et ne donnent des fruits savoureux que quand leurs racines peuvent jouir d'une suffisante quantité de chaleur, et la prouve à l'appui de cette assertion, c'est que les fruits de certains arbres, plantés dans des sols froids et humides, se gercent, deviennent durs et sont de très-mauvaise qualité; nous savons également que les couches supérieures de la terre s'échauffent plus fortement que les couches inférieures; donc cela nous indique que les arbres fruitiers ne doivent être que très-peu enterrés et qu'il est nécessaire que leurs principales racines se trouvent immédiatement au dessous de la surface du sol.

La profondeur à laquelle les racines doivent être enterrées dépend d'ailleurs de la nature du terrain. Ainsi, dans les terres froides et humides, il est bon de placer les racines au niveau du sol et de les recouvrir d'une espèce de butte en terre que l'on entretient pendant quelques années; dans les terres franches, on place les racines à deux pouces ou 2½ pouces au-dessous de la surface du sol; enfin, dans les terres légères on les met à environ quatre pouces; cette profondeur est nécessaire pour les préserver des atteintes de la sécheresse.

Vous placez enfin votre arbre juste au milieu de la fosse, vous le tenez d'une main et, de l'autre, vous étendez les racines qui doivent vous passer toutes par la main pour leur faire prendre leur direction naturelle, sans les contraindre ni les forcer, et vous faites entrer la terre mélangée de compost entre elles. Il faut bien se donner garde de secouer, comme on le fait fréquemment, dans le but, prétendent certains planteurs, de faire descendre la terre entre les racines; cette habitude de secouer l'arbre a le grand inconvénient de déranger les racines et souvent d'en rompre quelques-unes.

Quand la bonne terre sera employée, vous achèverez de remplir la fosse avec le reste de la terre vierge en réserve sur les bords,—elle se bonifiera sous l'action des agents atmosphériques,—et vous aurez soin de ne pas enfouir la greffe, ce qui est un inconvénient. En effet, lorsqu'on enterre la base des greffes, certaines variétés émettent du bourrelet, des racines qui donnent une grande vigueur, le rendent difficile à gouverner et retardent beaucoup la production des fruits.

Il ne faut pas marcher au pied d'un arbre lorsqu'il vient d'être planté; cette pratique est vicieuse en ce

sens qu'en plombant le terrain on s'expose à casser les racines ou tout au moins à les mourrir; il suffit d'appuyer légèrement avec le pied pour tasser la terre. Dans une plantation très tardive, il est avantageux de mouiller les racines pour que la terre s'y attache immédiatement, et de verser doucement un arrosoir d'eau autour du pied pour aider au tassement.

Les jeunes arbres, une fois plantés, ne doivent pas être complètement abandonnés à eux-mêmes: il faut d'abord les défendre contre les vents qui pourraient les déraciner ou même les rompre, les casser; il faut également les défendre contre les sécheresses de l'été.

Le binage, les paillis sont très efficaces, et mieux encore les arrosements, quand c'est possible, sont les principaux moyens employés pour donner de la vigueur aux arbres. N'oubliez pas que ce serait une excellente opération que d'administrer aux jeunes arbres, dans le courant de l'été et surtout au moment où la végétation est plus active, quelques arrosements en engrais liquide.

Tous ces petits soins que réclame la plantation des arbres fruitiers vous paraîtront minutieux, mais permettez-nous de vous dire qu'étant nécessaires pour assurer un succès complet, si l'on en tenait toujours compte, on n'aurait qu'à s'en applaudir par la suite. En les mettant en pratique, vous pouvez être certains de réussir dans votre plantation d'arbres fruitiers. Au contraire, si vous refusez à vos arbres fruitiers les soins qui sont indispensables, vous n'avez qu'à vous en prendre à votre insouciance, de l'échec que vous éprouverez, et ce sera à tort que vous accuserez le pépiniériste de qui vous avez acheté vos arbres, de vous avoir trompés.

Congrès Agricole.

M. le Rédacteur.

Le 31 janvier 1883, après avis donné aux présidents des cercles agricoles du comté de l'Islet, plusieurs d'entre eux, de concert avec un bon nombre de membres de la Société d'agriculture de ce comté, et une assistance considérable, se réunissaient dans le nouveau presbytère de St-Aubert.

M. Emond Pelletier, cultivateur expérimenté de St-Eugène, présida l'assemblée; M. Alfred Ouellet, jeune agriculteur de St-Aubert, élève diplômé de l'École d'agriculture de Ste-Anne Lapocatière, fut élu secrétaire.

Le Révd M. F. X. Méthot, curé de St-Eugène, qui avait lui-même suggéré ce congrès, développa avec connaissance de cause, trois questions importantes, dans les circonstances présentes:

1o. *Les cercles agricoles et leurs associations.*—Il a représenté que les cercles agricoles, au nombre de trente neuf, font du bien et forment un rouage nécessaire dans notre organisation d'agriculture devant être aux Sociétés d'agriculture ce que les Conseils de Paroisse sont aux Conseils de comté, avec leurs attributions respectives, dont la principale serait l'instruction agricole, et voulant que les Cercles agricoles soient reconnus légalement, pour leur plus grande efficacité.

2o. *Les Sociétés d'agriculture et les lois qui les régissent.*—Si les sociétés d'agriculture fonctionnent avec si peu de profit, les plaintes étant innombrables,

c'est que les lois qui les régissent sont défectueuses, ou bien certains personnages savent profiter de toutes les complications de ces lois pour viser à leur unique intérêt, sans tenir compte de l'intérêt général. Les anciennes paroisses ayant l'avantage, fournissent des héros que les nouvelles paroisses ne sauraient découvrir dans la même mesure, et dans ce combat d'intérêts, qui devient nécessaire, le faible se décourage, puisqu'il ne peut se défendre et devient la proie du lion.

3o. *La Société d'agriculture de l'Islet.*—Les cultivateurs des nouvelles paroisses, appartenant à cette Société, se croyant lésés dans leurs intérêts, M. le conférencier, tout en réveillant l'attention des intéressés sur ce dont ils ont à se plaindre, a voulu calmer leurs inquiétudes et relever leur courage, dans la perspective d'un meilleur avenir. Il a signalé comme tout-à-fait contraire aux intérêts des nouvelles paroisses d'appliquer les argents destinés à donner des prix aux fermes les mieux tenues, pour cette année, à la construction de bâtisses, pour les exhibitions qui suivant la décision des directeurs devront à l'avenir se tenir au chef-lieu.

M. le Président, invité à faire connaître le fruit de son expérience en agriculture, recommanda fortement de se renseigner sur la manière de tenir sa charrette pour faire un bon labour et s'exempter de la fatigue. Il encouragea vivement les cultivateurs de se livrer à la culture des légumes, carottes, betteraves pour l'entretien des animaux et pour l'augmentation des bénéfices. Ces remarques furent secondées par l'expérience de M. Clément Bois, directeur du cercle agricole de St-Aubert.

Résolutions du Congrès adressées à l'honorable Conseil d'agriculture.

1o. Vu que les nouvelles paroisses du comté de l'Islet n'ont commencé à souscrire à la Société d'agriculture que dans ces dernières années, la construction d'un édifice pour les exhibitions aurait l'effet de décourager les nouveaux souscripteurs;

2o. Que les deniers de la dite Société seraient mieux employés en prix pour les terres défrichées ou faites à la charrue;

3o. Qu'il est prématuré de fixer d'une manière permanente, dans le comté de l'Islet, le lieu des exhibitions.

En conséquence les membres de la dite Société d'agriculture, prient l'honorable Conseil d'agriculture de rejeter toute proposition allant à dépenser des argents pour la construction de bâtisses permanentes.

St. Aubert, 31 janvier 1883.

EMOND PELLETIER, Président,
ALFRED OUELLET, Secrétaire.

Résolutions du Congrès adressées à M. le Président du Comité permanent d'agriculture de l'Assemblée Législative de Québec, par les membres de la Société d'agriculture des paroisses de St-Aubert, St-Eugène, St-Pamphile et Ste-Perpétue, et aussi les délégués des Cercles agricoles des dites paroisses.

1o. Que les Sociétés d'agriculture n'ont pas toute l'efficacité désirable.

20. Que par notre organisation actuelle, des individus s'introduisent dans la direction des sociétés d'agriculture, pour y promouvoir leur intérêt personnel, au détriment de l'intérêt public.

Il a été unanimement résolu :

10. Que l'élection des directeurs d'une société d'agriculture se fasse par paroisses et non par une assemblée générale des membres.

20. Qu'un seul directeur soit élu pour chaque paroisse ou municipalité rurale.

30. Que le secrétaire-trésorier donne avis aux directeurs, des questions à discuter dans les assemblées.

40. Que les procédés de chaque séance de la société d'agriculture soient publiés dans le journal d'agriculture le plus proche.

50. Que les Cercles agricoles soient reconnus légalement et qu'ils soient dans notre organisation agricole vis-à-vis des dites sociétés d'agriculture, ce que sont les Conseils ruraux vis-à-vis des Conseils de comté.

60. Que l'on mette dans les attributions des Cercles agricoles, les questions d'intérêt local, comme l'enseignement agricole, la plantation des arbres fruitiers, l'élevage du bétail, etc.

70. Qu'au cas de contestations au sujet du lieu d'exhibitions, l'honorable Commissaire d'agriculture en décide.

80. Qu'enfin les présentes considérations et résolutions soient communiquées au Comité d'agriculture, de la colonisation, des arts et métiers siégeant actuellement à l'Assemblée Législative de Québec.

St-Aubert, 31 janvier 1883.

EDMOND PELLETIER, Président,

ALFRED OUELLET, Secrétaire.

Le lendemain, après la fête agricole eut lieu la fête religieuse, Grand'messe solennelle. Le prédicateur, le Révd M. F. X. Méthot, rappela à l'assistance la sentence portée dès le commencement du monde : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ; " puis après s'être appliqué à faire aimer davantage dans son pays l'agriculture et la colonisation, il les engagea à imiter St-Isidore, patron des laboureurs, disant : tout pour Dieu, tout pour sa plus grande gloire et son saint amour.

COMMUNIQUÉ.

St-Aubert, 8 février 1883.

Le blé-d'inde comme nourriture des poules.

Le blé-d'inde est considéré par certains éleveurs américains comme peu avantageux pour la nourriture d'hiver des poules, dont il ne favorise pas la ponte ; d'une part, il pousse trop l'oiseau à la graisse ; de l'autre, il ne lui fournit ni les éléments albuminoïde qui servent à produire le blanc de l'œuf, ni la chaux nécessaire pour la coquille. Le blé-d'inde n'introduit guère dans l'économie que les matières huileuses qui entrent dans la composition du jaune ; mais ce dernier ne représente que 30 pour 100 de la masse totale de l'œuf, tandis que le blanc y figure pour 68 centièmes, et la coquille pour les 2 autres centièmes. Donc, quelques soins que l'on donne, en hiver, à des poules nourries au blé-d'inde, on ne peut guère s'attendre à les voir pondre de bonne heure et d'une ma-

nière satisfaisante. Il en est tout différemment de celles qui, nourries avec du blé, y puisent les éléments divers dont elles ont besoin.

Choses et autres.

Compagnie manufacturière d'engrais artificiels.—M. Fancher de Saint-Maurice, député de Bellochasse, demandait, à la Séance de la Chambre de l'Assemblée Législative de Québec, vendredi, 8 février, copie de la correspondance échangée à l'occasion de l'établissement d'une compagnie manufacturière d'engrais artificiels, en employant les déchets de poisson. Nous empruntons au *Journal de Québec* l'extrait suivant du discours que prononça M. Fancher de St-Maurice, à cette occasion :

Au fur et à mesure que les terres sont épuisées par des récoltes successives de grain, il faut forcément leur rendre ce qu'on leur a pris. Si on n'agit pas ainsi, le rendement diminue chaque année et finit même par ne plus payer les frais de culture et de récolte.

En agriculture, c'est un principe qui s'impose : Il faut rendre à la terre ce qu'on lui a pris.

Comparez les récoltes actuelles dans les vieilles paroisses à ce qu'elles étaient autrefois. Comparez la qualité du blé récolté actuellement dans la vallée du Richelieu, avec la qualité du blé d'il y a vingt ans. Ces différences en quantités ou en qualités proviennent exclusivement de ce qu'on a abusé de la fertilité de ces terrains, sans rien leur rendre en retour de ce qu'ils ont donné.

Si, dans les vieilles paroisses, les cultivateurs continuent à prendre sur leurs terres des récoltes, sans remplacer par des engrais les principes fertilisants qui sont enlevés par ces récoltes, ces terres deviendront bientôt improductives. Les agriculteurs, découragés, les abandonneront pour aller demander à des sols neufs ce que leurs vieilles terres ne leur donneront plus, parce qu'ils n'auront pas su leur rendre ce qu'ils leur avaient pris.

La nécessité d'avoir de l'engrais pour l'appliquer sur les vieilles terres est un fait incontestable. Il n'y a pas un agriculteur qui puisse nier cette nécessité absolue.

Mais où prendra cet engrais artificiel ? Faut-il aller demander à la France comme on l'a déjà fait ?

Comment aller demander et payer en France une matière que nous laissons perdre chez nous ? Non-seulement en ramassant les débris de poissons, nous aurions de quoi fournir tout l'engrais nécessaire au Dominion, mais nous en aurions aussi des quantités considérables à exporter en Europe, aux Antilles ; ce qui serait pour nous une nouvelle source de richesses.

Nous allons acheter en France un engrais pour lequel on nous garantit que un ou deux pour cent d'azote, et huit ou six pour cent d'acide phosphorique, tandis qu'avec les débris de morues et d'autres poissons nous pouvons obtenir un engrais aussi riche que le guano. Un savant, le docteur Sterry Hunt, mentionne ce fait dans un de ses rapports publiés en 1858.

Nous allons chercher en France des goémones, des varechs incinérés, tandis que sur les côtes de la Baie des Chaleurs, nous en avons des dépôts énormes !

Tous les agriculteurs savent bien que pour qu'un engrais artificiel leur porte profit, pour qu'il réussisse, il faut qu'il soit approprié au terrain sur lequel on l'emploie, à la récolte qu'on veut obtenir, soit en blé, betterave ou foin.

En France, nous avons demandé un engrais dont la composition ne varie pas, et nous l'appliquons à toutes nos terres, sans avoir égard à la divergence de leur composition comme sol arable, sans avoir égard à la récolte, et nous nous étonnons de l'insuccès partiel de l'engrais artificiel. Il ne pouvait en être autrement ; comme composition, cet engrais était pauvre, puis il ne convenait ni à tous les sols, ni à toutes les cultures.

Nous avons chez nous tous les éléments nécessaires pour fabriquer de l'engrais artificiel propres à tous nos sols, à toutes nos cultures, mais nous laissons perdre ces éléments qui non-seulement reconstitueraient nos vieilles terres, mais seraient une source considérable de revenus d'exportation.

La nécessité de l'établissement d'une manufacture d'engrais artificiels avec des produits canadiens, est donc évidente, et celui qui oserait le nier serait l'ennemi des cultivateurs.

Il y a aussi une autre raison. Au point de vue de l'industrie de la pêche, le rejet à la mer de tous les débris de poissons est une des causes qui éloignent le poisson. Une autorité, le commandant Wakeham, de la *Canadienne*, mentionne ce fait dans son rapport :

“ Des navires étrangers, nous dit-il, navires dont le nombre augmente tous les ans, visitent les côtes de la Baie des Chaleurs, et ils causent beaucoup d'ennuis et de préjudice à nos pêcheurs en jetant les débris de poissons dans les ports, les baies et sur les bords. ”

Autre fait important à signaler.

Il se perd sur les côtes de la baie des Chaleurs, et notamment dans la région comprise entre la limite occidentale de Gaspé et de la Grande Rivière, principalement dans la vallée des rivières Pabos, de quoi faire chaque année plus de 20,000 tonnes d'un engrais qui peut remplacer le guano qu'on importe à si grand frais de l'Amérique du Sud.

En terminant, le député de Bellechase a attiré l'attention du gouvernement sur cette question d'engrais artificiel qu'il croit être de la plus haute importance pour l'avenir de nos campagnes.

M. le Docteur Martin, député du Comté de Bonaventure, que cette question intéresse, a pris part à cette discussion et a fait valoir les avantages que procurerait une semblable exploitation dans la partie de la Province qu'il représente; il s'est acquitté de cette tâche de manière à lui faire honneur et à prouver que le comté de Bonaventure savait choisir ses députés. Nous espérons que ce projet se réalisera et qu'il sera profitable si l'on s'attache à faire le choix de directeurs entendus et experts dans ce genre d'exploitation.

— M. Octave Lambert, ancien élève de l'École d'agriculture de Ste-Anne, vient de vendre à M. Rocheleau, riche cultivateur de Saint-Hubert, pour la jolie somme de \$20,000, une magnifique ferme contenant 200 arpents en culture et 60 arpents en bois. Cette propriété est connue comme l'une des plus belles du comté de Verchères, ayant remporté le premier prix des terres les mieux tenues chaque fois qu'elle a été admise à concourir pour ce prix.

Conservation de la vitalité des graines de semences.—Des expériences ont été faites pour constater les conditions les plus propres à conserver la vitalité des graines de semences. Les fermiers en général gardent leurs semences dans des vases hermétiquement clos; or la science prouve que sur une quantité de pois renfermés 45 p.c. seulement ont germé, et sur des haricots gardés dans les mêmes conditions 2 p.c. seulement ont poussé. D'un autre côté sur des pois et des haricots tenus à l'air libre 90 pour cent des premiers et 98 pour cent des seconds ont germé. Ces expériences faites en France pour le bénéfice des fermiers ont été poursuivies pendant trois ans.—*Moniteur du Commerce.*

RECETTES.

Manière de glacer un gâteau.

Battez deux blancs d'œufs jusqu'à ce que la mousse devienne très épaisse; versez une demi-livre de sucre en poudre en battant toujours. Lorsque le mélange est bien lié, versez-le sur un gâteau cuit et encore chaud, égalisez avec une palette, puis mettez-le dans un four presque froid pour durcir et non pour prendre couleur. Les ornements avec des fruits doivent être faits avant de laisser refroidir.

Conservation du gibier.

On a parfois à la campagne, plus de gibier qu'on en peut consommer immédiatement. Voici un moyen bien simple de le conserver: Le jour même où le gibier est tué, on le met dans un coffre à avoine, ou dans un tas de blé, et on le couvre d'une certaine quantité de ce grain. Le gibier ainsi disposé peut se garder pendant un temps assez long sans perdre son suquet.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

On nous prie d'informer le public qu'à l'occasion des Noces d'Or du Révérend M. Peiré, V. G., Curé de cette paroisse, qui auront lieu jeudi le 22, des billets d'aller et retour, au prix d'un seul billet pour aller, seront donnés le 20 et le 21 par l'Intercolonial, de Campbellton à Lévis, aux personnes qui viendront à Ste-Anne ces jours-là.—Ces billets seront bons jusqu'au 23 février.

Ste-Anne de la Pocatière, 15 février 1883.

VENTE PAR LE SHÉRIF

JOSEPH OUELLET, Demandeur; contre ETIENNE OUELLET, Défendeur

Une terre contenant quatre arpents de front sur trente-sept arpents, plus ou moins de profondeur, située au second rang de la seigneurie Verbois, ou la paroisse de Saint-Alexandre; avec ensemble les bâtisses dessus contraintes. Le dit immeuble est maintenant connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska, pour la paroisse de Saint-Alexandre, sous les Nos. (2) deux et (5) cinq.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Alexandre, MARDI, le VINGT-SEPTIÈME jour de FEVRIER prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

F. A. SIROIS.

Shérif.

14 Février 1883



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à midi le 23 MARS PROCHAIN pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er JUILLET PROCHAIN.

RIVIERE-OUELLE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

TROIS-SAUMONS et LA STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-dessus-mentionnés, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes }
Quiébec, 15 janvier 1883. }

15 février 1883.

MOULINS A VENDRE

UN SUPERBE MOULIN A FARINE avec trois moulanges, Smut, grand bluteau en soie, et moulange à rébler l'orge. AUSA un moulin à carder avec Foulon, teinturerie, deux presses avec poêle, plaques, cartes à presser &c., &c., le tout en parfait ordre, et situé qu'à quinze arpents de l'Eglise et de la station de St-Paschal, comté de Kamouraska. De plus, un paire de machines à carder, presque neuves.

S'adresser à

D. HATTON

Sur les Neux.

1er février 1883.

A VENDRE

UNE des plus belles propriétés à Ste-Anne de la Pocatière, située à un mille de l'église et du Collège, contenant six arpents de front sur un demi arpent de profondeur, savoir titre seigneurial.—S'adresser sur les lieux à

J. Bte OUELLET.

8 février 1883.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.